



SOLIDARITÉ

LES CENTRES MÉDICO-SOCIAUX DU DÉPARTEMENT DEVIENNENT LES ESPACES DÉPARTEMENTAUX DES SOLIDARITÉS

Pour renforcer la qualité de son accueil social et créer plus de liens avec ses partenaires, le service social du Département évolue.

Mis en ligne le 30 juillet 2019

À compter du 2 septembre, les centres médico-sociaux deviennent des espaces départementaux des solidarités. Ce changement de nom ne modifie ni le lieu ni les modalités d'accueil déjà en place.

Les services du Département près de chez vous

Les professionnelles du Département, médecins, sages-femmes, puéricultrices de la protection maternelle et infantile, secrétaires médico-sociales et assistantes sociales continuent donc de vous accueillir à l'adresse suivante :

Espace départemental des solidarités de Nort-sur-Erdre

33 bis rue du Général Leclerc

44 390 NORT-SUR-ERDRE

Tél. 02 40 29 54 35

Infos sur loire-atlantique.fr/eds



≡ RETOUR À LA LISTE





Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

 **CONTACTEZ-NOUS**

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Lundi et mardi : 8h30 > 12h30, mercredi et vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30, jeudi : fermé toute la journée

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis, urbanisme : premier samedi du mois.